



Compte-rendu du Comité Technique Local du 12 mars 2018

Administration :

Mme ROUX-TRESCASES, Mme LECHEVALIER, Mme GAYTON-SEGRET, M DESMARETS, et Mme ZALDUA (experte)
secrétariat assuré par Mmes FROMENT, JOUBERT et SLAOUI

Liminaire au CTL du 12 mars 2018

Madame la Présidente,

Le Gouvernement a décidé de s'attaquer frontalement à la Fonction Publique, à ses missions et à ses agents avec notamment le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, 120 000 suppressions d'emplois....

Les politiques actuelles n'ont jamais autant dégradé les conditions de travail ainsi que les missions publiques .

Pour exemple, ce CTL va mettre en exergue les difficultés que rencontrent les agents du SPFE de Limoges, du SIP de Limoges, des Trésoreries de la Haute-Vienne à remplir l'intégralité de leurs missions : l'entraide et le recours à des super structures telle le SAR ne constituent que des « pansements sur des jambes de bois » .

Et, en matière informatique, FO DGFIP ne peut que déplorer le départ des missions CLIC ESI alors que l'ESI de Limoges a contribué à la mise en route et à son bon développement : Réussite soulignée par la Direction Locale.

Le véritable besoin des services : ce n'est que du personnel titulaire !

Aux liminaires lues par FO et la CFDT, la Présidente a répondu que le service Public devait se moderniser en permanence et qu'on ne peut léguer aux générations futures la dette publique actuelle. Il faut profiter de l'opportunité qu'offre le numérique tout en trouvant des solutions pour les plus fragiles.

Sur la politique de retrait du numéraire, la poste comme percepteur peut être une alternative, même si nos évolutions permettent de délivrer un véritable service de qualité.

En local, malgré des tensions, les résultats affichés de la DDFIP 87 sont très bons.

I. Approbation des PV des CTL des 24 novembre et 14 décembre 2017

Le PV du CTL du 24/11/2017 est approuvé à l'unanimité des Organisations Syndicales.

Le CTL du 14/12/2017 ayant été boycotté (les OS ayant préféré organiser une HMI dans le hall du site Montmailler), la rédaction est à revoir.

II. Dispositif d'entraide entre le SPF d'Aubusson et le SPFE de Limoges

Compte tenu de la faible activité du SPF d'Aubusson, le DDFIP de la Creuse a offert d'aider le SPFE de Limoges, qui ne serait pas lui-même dans « le rouge ».

Ce dispositif est réglementé et encouragé par une instruction et a donné lieu à 32 expérimentations. Pour la Direction, il s'agit d'une dynamique intelligente qui permet l'harmonisation des process de travail.

Pour FO, ce genre de dispositif sonne le glas des petits SPF dont le projet est de les voire disparaître.

Vote :
abstention des OS

III. Travail à distance SIE de Bellac – SIE de Limoges

Suite à des départs en retraite non remplacés et à la difficulté d'affecter des agents dans le nord du département, la Direction profite de cette possibilité d'organisation déconcentrée : le travail sera effectué à Limoges pour le compte de Bellac. Il consistera dans le traitement des AVISIR.

Vote :
abstention : FO – CFDT
contre : CGT – Solidaires

IV. 1 – Bilan de l'exécution budgétaire 2017

Pour mémoire, le budget de 2017 s'est élevé à :

- en AE (autorisations d'engagement) : 2 976 815 €
- en CP (crédits de paiement) : 2 822 241 €

La répartition du budget 2017 s'est décomposée selon :

- dépenses informatiques : 12 %
- dépenses métiers : 15 %
- dépenses immobilières : 28 %
- dépenses de fonctionnement : 45 %

A préciser, la direction a bénéficié d'un abondement complémentaire en fin d'année afin de changer les 2 autocom de Montmailler et Cruveilhier ; certaines factures n'étant pas parvenues au service BIL dans les délais, la Direction a fait le choix d'acheter du matériel informatique (150 écrans), du papier, des fournitures de bureau et d'hygiène, ... permettant d'anticiper les dépenses de 2018.

CLIC-ESI a permis l'économie de 86 000 €.

IV. 2- présentation du budget 2018

2018 commence avec la réorganisation du circuit de la dépense ; les CSP et SFACT de Limoges ont fermé et les missions sont exercées à Poitiers.

CLIC-ESI va continuer de se développer et ne sera toujours pas facturée.

La Direction sera accompagnée par le bureau SPIB-2B afin d'examiner toutes les pistes encore envisageables (est-ce possible?) selon les thèmes suivants :

- réduction du nombre de fax (cela pose déjà un problème de liaison entre la caisse et les DFT dont le fax n'a pas été réinstallé suite au réaménagement de Montmailler)
- ratio fournitures/agent
- rationalisation des imprimantes individuelles

Le budget de 2018 s'élève initialement à :

- en AE (autorisations d'engagement) : 2 045 179 €
- en CP (crédits de paiement) : 2 167 968 €

La Directrice se félicite d'une dotation initiale en hausse par rapport à 2017.

Aucune dépense exceptionnelle n'est prévue sauf travaux liés à la réfection en urgence des dommages liés aux malfaçons reconnues du toit terrasse de Cruveilhier. La Directrice, dans un souci de sécurité des agents, a demandé l'expertise de l'antenne immobilière de Toulouse ; celle-ci lui a certifié qu'il n'y avait pas de risque quant à la solidité du bâtiment. Par ailleurs, la Présidente a également reçu l'autorisation de prendre les mesures d'urgence par le Président du Tribunal administratif dont on attend la décision.

La direction envisage de lancer les travaux (appel l'offre pour la maîtrise d'œuvre) quant à la réinstallation des services sociaux, la création d'une salle de formation informatique, et la trésorerie de Limoges Banlieue Amendes (pas avant 2019).

V. Bilan 2017 et perspectives 2018 du service d'appui au réseau (SAR)

En 2017, 14 postes du département ont fait appel au SAR pour des missions de:

- recouvrement (4 postes)
- contrôle des régies (8 postes)
- mise à jour de l'inventaire et ventilation-dissolution des budgets (9 postes)
- prise en charge et visa de mandats (2 postes)

Pour 2018, le périmètre du SAR a été réajusté autour de 5 thèmes :

- recouvrement contentieux
- visa de la dépense et de la recette
- fiabilisation de la base tiers
- contrôle des régies
- prise en charge des écritures spécifiques

Les effectifs passent de 5,8 à 3,8 ETP.

Pour FO, le SAR annonce la fermeture prochaine des postes comptables, les missions pouvant s'effectuer à distance grâce à la dématérialisation.

VI. Fusion des SIP et des SIE

Pour les 2 structures, la direction se félicite de la réussite de ces 2 opérations qui a permis de mutualiser et d'homogénéifier les pratiques.

Pour le SIP, une énième réorganisation de l'accueil est envisagée afin de répondre au mieux lors de la mise en route de la prochaine campagne déclarative, et sans compter le lancement du Prélèvement à la Source, qui reste la grande inconnue.

VII. Accueil Personnalisé sur RenDez-Vous (APRDV) bilan – perspectives

Jusqu'à présent, aucune communication ayant été faite, les résultats sont a minima.

En 2017, seuls 12 postes avaient ouvert ce canal.

Mais, la Direction Générale envisage d'en faire la publicité pour la prochaine campagne et espère ainsi soulager les agents chargés du front-office.

Compte-tenu des plannings restreints, comment les responsables de service vont-ils pouvoir ajouter cette charge supplémentaire sur des agents déjà multi-tâches ? Quels seront les critères pour obtenir un rendez-vous ?

VIII. Question diverse

La question a été posée et reste en suspens quant au circuit inutile du passage des P750 par le service BIL.

Vos représentants en CTL :

Bernard BOUZONIE, Lydie PEYRICHOUT, Nathalie ROOS

| | |
|---|--|
| BULLETIN D'ADHESION  | NOM : _____ PRÉNOM : _____ |
| | N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____ |
| | GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ % |
| | AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP) |
| | Fait à _____ le _____ (signature) |

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu